



Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300395-20250513-6084-AU-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 11/06/2025
Date de mise en ligne : 11 juin 2025

URO/GG

DECISION MUNICIPALE DM_2025_051

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de la Ville de Bègles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122- 22 et L 2122-23,

Vu la délibération n°06 de Délégation Générale du Conseil Municipal en date du 3 octobre 2023 enregistrée par les Services Préfectoraux le 4 octobre 2023,

- DECIDE -

ARTICLE 1 - De passer une convention de mise à disposition de la Maison Municipale de la Musique avec l'association Trio des Chartrons pour un concert le 28 juin 2025.

ARTICLE 2 - Cette décision sera soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Bègles, le 10/06/2025

Clément ROSSIGNOL PUECH



**Maire de Bègles
Vice-Président de Bordeaux Métropole**